

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence par le nom de Allah, Celui Qui accorde Sa miséricorde
à toutes les créatures dans le bas monde mais aux seuls croyants dans l'au-delà,
Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

La louange est à Allah le Seigneur des mondes,

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Que l'honneur et l'élévation en degrés soient accordés à notre maître Mouhammad
le Messager de Allah, ainsi que la préservation de sa communauté
de ce que le Prophète craint pour elle.*

Khoutbah n°1095

Le vendredi 18 septembre 2020 correspondant au 1^{er} safar 1442 de l'Hégire.

L'importance de la science de la religion et l'exposé ce qu'il est obligatoire à chacun d'apprendre

***Al-hamdou lil-Lahi¹ was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;
ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-tağou l-Lah.***

La louange est à Allah, nous Le louons, nous recherchons Son aide, nous recherchons Sa bonne guidée et nous Le remercions. Nous demandons à Allah qu'Il nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres. Celui que Allah guide nul ne peut l'égarer et Celui qu'Il égare nul ne peut le guider.

Je témoigne qu'il n'est de dieu que Allah, qu'Il est le dieu unique et qu'Il n'a pas d'associé, ni de semblable, ni de direction. Il n'est pas concerné par le haut ni par le bas, ni la gauche ni la droite, ni devant ni derrière. Je témoigne que Allah est sur toute chose Tout-puissant et qu'Il englobe toute chose par Sa science.

Je témoigne que notre maître, notre bien aimé, notre guide, notre éminence, la cause de notre joie, Mouhammad, est Son esclave et Son Messager, Son élu et celui qu'Il agréé le plus. Il a transmis le message, il s'est acquitté de ce qui lui a été confié et il a donné le conseil à la communauté, que Allah le rétribue pour nous du meilleur de ce dont Il a rétribué l'un de Ses prophètes. Ô Allah honore et élève davantage notre Maître Mouhammad, d'une élévation grâce

¹ Il s'agit des piliers selon Ach-Chafi[^]iy pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

à laquelle nos affaires nous soient réglées, grâce à laquelle nous soyons délivrés de nos tourments et nous évitions le mal de nos ennemis, et préserve sa communauté et sa famille, d'une immense préservation.

Ceci étant dit, notre Seigneur dit dans le verset 18 de *sourat Al-Hachr* dans la révélation claire :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَلْتَنْظُرْ نَفْسٌ مَّا قَدَّمَتْ لِغَدٍ وَاتَّقُوا اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ خَبِيرٌ بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿١٨﴾ ﴾

(ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou ttaqou l-Laha waltandhour nafsoun ma qaddamat lighad wattaqou l-Laha 'inna l-Laha khabiroun bima ta^maloun)

ce qui signifie : « **Ô vous qui êtes croyants ! Craignez Allah et que chaque âme considère ce qu'elle a préparé pour l'au-delà, et craignez Allah, certes Allah sait ce que vous faites.** »

Esclaves de Allah, faites preuve de piété à l'égard de Allah Al-^Aziz Al-Hakim Al-Qawiyy Al-Matin, attachez-vous au livre de Allah éminent dans lequel il est parvenu dans le verset 11 de *Sourat Al-Moujadalah* :

﴿ يَرْفَعُ اللَّهُ الَّذِينَ ءَامَنُوا مِنْكُمْ وَالَّذِينَ أُوتُوا الْعِلْمَ دَرَجَاتٍ وَاللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرٌ ﴾

(yarfa^i l-Lahou l-ladhina 'amanou minkoum wal-ladhina 'outou l-^ilma darajat, wal-Lahou bima ta^malouna khabir)

ce qui signifie : « **Allah élève ceux d'entre vous qui sont croyants et ceux qui ont obtenu les hauts degrés de connaissance, et Allah sait tout de ce que vous faites.** »

Chers frères de foi, Allah ta^ala a élevé le degré des savants qui œuvrent, et cela est en raison du mérite de la science et de son honneur. La science de la religion est la vie de l'Islam.

La science de la religion est de deux sortes : il y a une sorte qu'il est un devoir pour toute personne responsable d'apprendre personnellement, et une sorte telle que si certains l'acquièrent, les autres sont déchargés du péché. La deuxième sorte, c'est l'obligation collective d'acquérir la science de la religion. Il est indispensable qu'il y ait des musulmans qui la maîtrisent de sorte que la suffisance soit réalisée. Quant à la première sorte, c'est la part de science de la religion qu'il est une obligation d'ordre personnel d'apprendre, celle qui est visée par sa parole *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* :

((طَلَبُ الْعِلْمِ فَرِيضَةٌ عَلَى كُلِّ مُسْلِمٍ))

(talabou l-^ilmi faridatoun ^ala koulli mouslim)

[rapporté par *Al-Bayhaqiyy* et jugé *haçan* par le *hafidh Al-Mizziyy*] ce qui signifie : **Quérir la science de la religion est une obligation pour tout musulman**" c'est-à-dire « et pour toute musulmane ».

Cette première sorte se classe également en différentes catégories : il y a la connaissance qui est indispensable dans la croyance, c'est-à-dire qu'il n'est permis à aucune personne responsable d'ignorer parmi les sujets qui se rapportent à la croyance musulmane, comme l'exemption de *Allah* du corps, de la forme, de la couleur, de la direction, de l'endroit et de n'importe quelle autre caractéristique des créatures. Il y a également la connaissance que *Allah* a envoyé des prophètes annonciateurs de bonne nouvelle et avertisseurs du châtement, afin d'enseigner aux gens ce qui constitue leur bonheur dans le bas monde et dans l'au-delà, qu'Il les a appuyés par des miracles qui prouvent leur statut de prophète et qu'Il les a préservés de la mécréance, des grands péchés et de toute bassesse ou indécence.

De même, il est un devoir pour la personne responsable de connaître ce qui lui permet de distinguer la mécréance afin de l'éviter, comme de savoir que se moquer de ce qui est glorifié dans la loi de l'Islam est une mécréance qui fait sortir de l'Islam, qu'assimiler *Allah* à Ses créatures est une mécréance qui fait sortir de l'Islam, que démentir la Loi révélée est une mécréance et que se moquer de la religion est une mécréance.

Font également partie de l'obligation personnelle, chers frères de foi, les sujets indispensables dans les lois pratiques, comme avoir la connaissance de ce qui est indispensable pour la validité de la prière, du jeûne et d'autres jugements encore. Font aussi partie de l'obligation personnelle les sujets dans le domaine des transactions pour celui qui veut les pratiquer. Il n'est donc pas permis de s'engager dans une transaction quelconque avant de connaître ce qui est licite et ce qui est interdit dans cette transaction. Celui donc qui veut vendre ou acheter doit apprendre les jugements de la vente et de l'achat. Quelles sont les conditions de la vente, quel sont ses piliers ? Celui qui veut louer doit également apprendre ce qu'il est un devoir pour lui d'apprendre comme jugements. Celui qui veut louer une maison, une voiture, ou bien les services d'un ouvrier ou d'un employé, il doit apprendre ce dont il a besoin comme jugements à ce sujet. Il en est de même pour le reste des transactions. Entre dans ce domaine également la connaissance des jugements du mariage pour celui qui veut se marier, car sinon, il se peut qu'il pense que ce qui n'est pas un mariage est un mariage, et il en découlera beaucoup de corruptions.

Parmi les obligations personnelles également, chers bien aimés, il y a de connaître les devoirs du cœur et les péchés du cœur et des organes, comme la langue, la main, l'oreille, le ventre. Celui qui ne connaît pas le mal risque d'autant plus d'y tomber. *Allah ta^ala* dit dans le verset 6 de *sourat At-Tahrim* :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا قُوا أَنفُسَكُمْ وَأَهْلِيكُمْ نَارًا وَقُودُهَا النَّاسُ وَالْحِجَارَةُ عَلَيْهَا مَلَائِكَةٌ غِلَظُ شِدَادٍ لَا يَعْصُونَ اللَّهَ مَا أَمَرَهُمْ وَيَفْعَلُونَ مَا يُؤْمَرُونَ ﴿٦﴾ ﴾

(*ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou gou 'anfouçakoum wa'ahlükoum naran waqoudouha n-naçou wal-hijarah ^alayha mala'ikatoun ghiladhoun chidad la ya^souna l-Laha ma 'amarahoum wayaf^alouna ma you'maroun*)

ce qui signifie : « **Ô vous qui êtes croyants ! Préservez-vous ainsi que vos familles d'un feu dont le combustible sera fait d'hommes et de pierres, qui est à la charge d'anges rudes et forts qui ne désobéissent pas à ce que *Allah* leur ordonne et font ce qu'il leur est ordonné de faire.** »

Il est parvenu dans l'exégèse de ce verset d'après l'Imam [^]*Aliyy* que *Allah* l'agrée, que la préservation de la famille a lieu par l'apprentissage des sujets de la religion. Celui qui apprend les sujets de la religion peut distinguer la mécréance de la foi, il peut distinguer le vrai du faux, il peut distinguer le licite de l'illicite, ce qui est bon de ce qui est mauvais.

Quant à celui qui n'apprend pas la science de la religion, il n'a pas la garantie que sa prière est correcte, ni que son jeûne est correct, ni que sa *zakat* est correcte. L'apprentissage de la jurisprudence dans cette religion de droiture fait partie du meilleur de ce à quoi l'on consacre le plus précieux de son temps, c'est-à-dire la meilleure des choses auxquelles on puisse consacrer les meilleurs moments de sa vie.

Notre bien aimé, notre modèle *Mouhammad* *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a dit dans le *hadith* rapporté par *Al-Boukhariyy* et *Moulim* :

((مَنْ يُرِدِ اللَّهُ بِهِ خَيْرًا يُفَقِّهْهُ فِي الدِّينِ))

(*man youridi l-Lahou bihi khayra youfaqqih-hou fi d-din*)

ce qui signifie : « **Celui pour qui *Allah* veut le bien, il lui fait apprendre la science de la religion.** »

Celui qui veut apprendre la science de la religion doit en prendre le chemin correct. Il ne se basera pas sur la lecture individuelle, sans avoir au préalable obtenu les connaissances légales auprès de leurs spécialistes, à savoir la part de connaissances qui le rendra apte au discernement, pour pouvoir faire la différence entre le vrai et le faux. S'il ne le fait pas et se contente seulement de lire, il ne se garantit pas d'éviter de tomber dans de mauvaises compréhensions qui peuvent l'entraîner à la perte sous toutes ses formes. Le devoir pour le musulman, c'est de recevoir par transmission la science de la religion auprès de ceux qui sont aptes à la transmettre, tout comme l'a dit *Ibnou Sirin* :

(إِنَّ هَذَا الْعِلْمَ دِينٌ فَانظُرُوا عَمَّنْ تَأْخُذُونَ دِينَكُمْ)

ce qui signifie : « *Certes, cette science est la religion, alors faites particulièrement attention de qui vous prenez votre religion.* »

Mes frères, soyez de ceux qui font preuve d'initiative pour apprendre la science avec sincérité, avec ardeur. Recommandez-vous, que Dieu vous fasse miséricorde, d'appeler les gens aux assemblées de science auprès de gens de la vérité dignes de confiance, et à les inciter à apprendre la science et à la réviser. Il est parvenu du Messager de *Allah* *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* dans un *hadith* rapporté par *At-Tirmidhiyy* :

((إِنَّ الدَّالَّ عَلَى الْخَيْرِ كَفَاعِلِهِ))

(inna d-dala ^ala l-khayri kafa^ilih)

ce qui signifie : « *Celui qui indique le bien aux autres est comme celui qui le fait.* »

C'est-à-dire qu'il aura une récompense semblable à la récompense de celui qui le fait.

Ô *Allah*, fais-nous apprendre ce qui nous est utile, fais-nous profiter de ce que nous avons appris et augmente-nous en connaissance, ô Toi le Seigneur des mondes.

Ayant tenu mes propos, je demande que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous-même.

Second Discours² :

*Al-hamdou lil-Lahi was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;
ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.*

Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.

² Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi^iyy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.